



OLEAGINEUX

N°25

du 25/04 au
30/04/2019

Rédacteurs

TERRES INOVIA en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Eure-et-Loir.

Observateurs pour ce BSV :

AGROPITHIVIERS, ASTRIA
BASSIN PARISIEN, AXEREA, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA
CHAMPAGNE BERRICHONNE, FDGEDA DU CHER, LEPLATRE SAS, SOUFFLET AGRICULTURE, UCATA.

Relecteurs

La Chambre d'Agriculture du Loiret, SRAL Centre-Val de Loire.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

COLZA

RESEAU 2018 - 2019

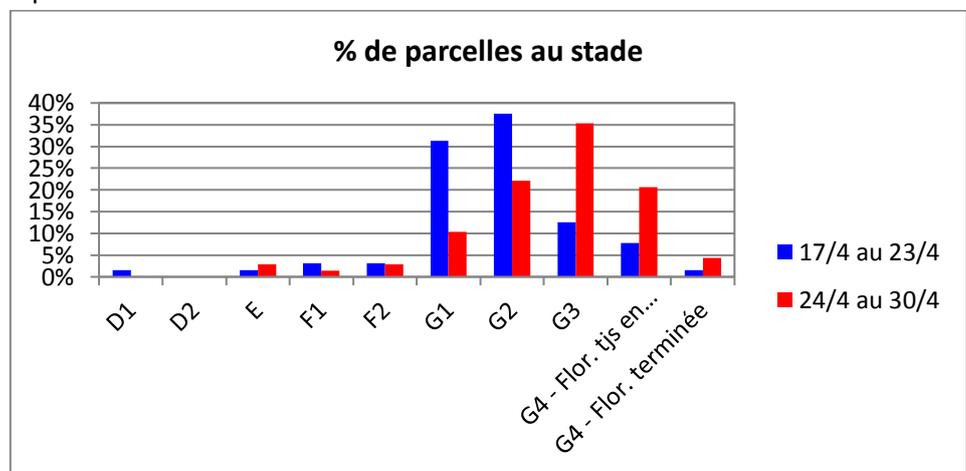
Le réseau colza Centre-Val de Loire est actuellement composé de 110 parcelles.

Les observations sont disponibles pour 68 parcelles pour ce BSV.

STADE DES COLZAS

Pour les parcelles les plus précoces, la floraison est à présent terminée, elle avait souvent débuté fin mars dans ces situations.

Il reste toujours des parcelles peu ou pas fleuris et qui ne comportent pas ou peu de siliques. Ces situations peuvent être liées à plusieurs éléments plus ou moins combinés. En effet, les conditions de sécheresse exacerbent fortement : les différents dégâts de ravageur d'automne (larves altise et charançon du bourgeon terminal), de printemps (charançon de la tige et méligèthes), mais aussi les défauts d'enracinement pouvant être lié à des levées tardives, des conditions climatiques difficiles (températures froides et très chaudes à la fois...), les périodes de gel (à partir de 0°C) peuvent aussi faire avorter les fleurs présentes.



Les abeilles butinent, protégeons-les !

Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement [la note nationale abeilles](#)

Ainsi que [la fiche Colza](#) :

Les bonnes pratiques de traitement en floraison pour protéger les abeilles.

Contexte d'observations

Seulement 8 parcelles du réseau signalent la présence de charançons des siliques. Lors de la détermination du nombre d'insectes par plante et du stade de la culture, il n'y a que 2 parcelles du réseau qui sont au seuil. Si les températures maximales d'aujourd'hui et demain sont favorables aux vols, ce ne sera plus le cas à partir de jeudi avec le retour d'un temps plus perturbé et une baisse des températures.

La surveillance doit être à présent régulière en bordure des parcelles.

Observation du nombre moyen par plante en fonction du stade BSV n° 25

Stade	Nombre de parcelles	Moyenne	Mini	Maxi	Période de risque
G1	1	1,00	1,00	1,00	Non
G2	1	0,50	0,50	0,50	Oui
G3	2	0,37	0,10	0,64	Oui
G4 Floraison toujours en cours	3	0,18	0,05	0,35	Oui
G4 Floraison terminée	1	0,25	0,25	0,25	Oui

Période de risque

La période de risque débute avec la formation des premières siliques du stade G2 jusqu'à la fin du stade G4.

Seuil indicatif de risque

1 charançon pour 2 plantes, en moyenne, à l'intérieur de la parcelle durant la période de risque (G2 à G4).

Les dégâts occasionnés par le charançon lui-même sont considérés le plus souvent comme marginaux. La nuisibilité est causée par les cécidomyies qui utilisent les piqûres des charançons des siliques comme portes d'entrée aux dépôts de leurs pontes.

PUCERONS CENDRES

Contexte d'observations

Le nombre de parcelles est encore faible à l'échelle du réseau mais progresse. **Si dans certaines situations, c'est de l'ordre du signalement, dans 3 parcelles (Loiret et Loir-et-Cher) le seuil de risque est largement dépassé avec un nombre de colonies par m² compris entre 4 et 10 ! Des colonies sont aussi observées hors réseau par exemple dans le Thymerais (zone abritées).**

Il est important de vérifier régulièrement dans les parcelles la présence ou non de ce ravageur. En effet, en cas d'arrivée précoce, la nuisibilité peut être forte en période de floraison. **Il existe peu de solution de gestion sur des colonies fortement développées en période floraison.**

Période de risque

De mi-floraison jusqu'à la fin du stade G4.

Seuil indicatif de risque

2 colonies présentes par m² de culture.